

Angoulême, le 10 mai 2021

KSP GA210344 CRC  
12/05/2021

Direction des Ressources  
Affaire suivie par : Catherine MOUSSY  
Tél. : 05 45 38 60 53  
Réf. : XB/MA DC202102342  
Vos réf : KSP GD 210182 CRC

Chambre Régionale des Comptes  
3 place des Grands Hommes  
CS 30059  
33064 BORDEAUX cedex

**Objet : Rapport d'observations définitives au contrôle des comptes et de la gestion de la régie musiques actuelles de GrandAngoulême "La Nef"**

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier réceptionné le 9 avril dernier concernant la transmission du rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la régie de la salle de spectacle de musiques actuelles « La Nef ».

Les observations formulées n'apportent pas de remarque particulière de ma part. Je veillerai toutefois à ce que la régie mette en œuvre les recommandations formulées.

Cependant, le rapport me conforte dans l'idée que la régie incarne une forme de l'économie créative, génératrice de richesses matérielles et immatérielles pour l'agglomération de GrandAngoulême, le département de la Charente, et plus largement le territoire régional, la Nouvelle-Aquitaine.

Elle génère localement des retombées économiques significatives, directes et indirectes. Sa médiatisation contribue à développer une image de marque pour le GrandAngoulême, image à partir de laquelle celui-ci, développe une plus grande attractivité territoriale, facteur de croissance économique et composante de son identité, à l'heure de l'essor de la Région Nouvelle Aquitaine. À l'échelle locale, la régie est également un facteur de cohésion sociale, de diffusion de la culture et en particulier de la musique, mais aussi de la pratique et de la création musicale.

Aussi, GrandAngoulême va ainsi poursuivre son soutien à la régie et œuvre à son développement en menant une réflexion globale sur son accessibilité dans le cadre de la démarche sur le Plan de Mobilité Interne de GrandAngoulême : une analyse de l'accessibilité au site a été réalisée début 2020 ainsi qu'une enquête auprès des agents et des visiteurs. Un plan d'actions global de cette démarche est en cours de construction et devrait être finalisé courant l'année 2021.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

12 MAI 2021

NOUVELLE-AQUITAINE

Pour le Président,  
Par déléation,  
Le Vice-Président,



François NEBOUT